



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 85/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit mai, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous
la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 22 mai 2026.

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 26

Étaient présents : M. Laurent THEVENOT, Mme Laurence DUPONT, M. Halim YALCIN, Mme Aurélie FERNANDES, M. Nicolas BONJEAN, Mme Céline MADEUF, M. Franck MICHEL, Mme Nadège BROSSEAUD, M. Filipe D'OLIVEIRA, Mme Anne MAZAUDIER, M. Christophe VIEIRA, Mme Florence PLUCHART, M. Jean-Marie CAËTANO, Mme Catherine KORACHAIS, M. Jean-Pierre GIRAL, Mme Murielle VILLEDIEU, M. Eric DERSIGNY, Mme Lucie PINTO, M. Yannick DELRIEU, Mme Aurélie LITKA, M. Bruno DARCILLON, Mme Myriam CITERNE, Mme Emma SAINT-ANDRÉ, M. Charles DARNAY.

Étaient représentés :

Mme Julie FAITOUT par Mme Aurélie FERNANDES.
M. Jean-Baptiste BLÉHAUT par M. Laurent THEVENOT.

Était absent : M. Emmanuel DENIS.

Mme Florence PLUCHART est désignée secrétaire de séance.

OBJET :

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Règlement Intérieur du Conseil
Municipal**

M. Laurent THEVENOT, Maire, expose à l'assemblée,

Vu l'article L. 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, le Conseil Municipal établit son Règlement Intérieur dans les six mois qui suivent son installation. Le Règlement Intérieur précédemment adopté continue à s'appliquer jusqu'à l'établissement du nouveau règlement »,

Considérant l'installation du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026,

Le Conseil Municipal, M. Laurent THEVENOT entendu, et après en avoir délibéré,
à l'unanimité :

- **ADOpte** le Règlement Intérieur du Conseil Municipal de la Commune de Volvic joint à la présente délibération,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les formalités relatives à ce dossier.

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le : 10.06.2026
Publié ou notifié
le : 11.06.2026

Le Maire,
M. Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
M. Laurent THEVENOT

